



Intervention du commandant David BRUNNER

**Président de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de la Gironde**

**Congrès de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de la Gironde**

Créon

22 septembre 2018

Monsieur le Préfet de Région Nouvelle Aquitaine, Préfet de la Gironde,

Madame la députée,

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Gironde et Président du Conseil d'administration du SDIS de la Gironde,

Monsieur le Maire de Créon,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux Départementaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents des communautés de communes,

Mesdames et Messieurs les élus des communes du secteur,

Monsieur le Contrôleur Général, Directeur Départemental du Services d'Incendie et de Secours de la Gironde,

Monsieur le colonel chef du Groupement de la Gendarmerie de la Gironde,

Monsieur le Médecin chef du SDIS de la Gironde,

Madame la Présidente de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers d'Aquitaine et du Limousin, administratrice à la Fédération,

Messieurs les Présidents d'Unions Départementales,

Monsieur le Président de l'Association Habilitée des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Gironde,

Mon colonel représentant l'Etat-Major Interministériel de la zone Sud Ouest,

Monsieur le directeur de l'AR DFCI,

Madame, Messieurs les chefs de pôles,

Madame, Messieurs les chefs de groupements,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Amicales de sapeurs- pompiers,

Mesdames et Messieurs les officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs,

Chers vétérans et retraités, Jeunes Sapeurs-Pompiers,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons ici au cœur de cette bastide aux sorties de l'entre-deux Mers.

Merci Monsieur le Maire pour l'accueil que vous nous avez réservé et veuillez transmettre à vos collaborateurs et aux agents communaux de Créon tous nos remerciements pour leur disponibilité.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement le capitaine Arnaud Compagnet et l'ensemble des sapeurs-pompiers de Créon pour leur accompagnement dans la préparation de cet événement.

J'adresse aussi un message particulier pour les administrateurs locaux de notre Union, Frederic Grouillé et James Locheron qui ont apporté leur aide à Jérôme Mesure, chef d'orchestre de cette matinée.

A cet instant, je souhaite avoir une pensée pour nos camarades disparus au cours de l'année et assurer à leurs familles, leurs proches et leurs camarades notre soutien indéfectible.

D'autres ont été blessés, parfois gravement ; certains conserveront des séquelles et je souhaite aussi leur adresser tout notre solidarité et nos vœux de prompt-rétablissement.

(moment de recueillement)

Notre Assemblée Générale a fait le bilan d'une année pleine d'actions durant laquelle vos administrateurs n'ont pas démerité.

Aussi je me contenterai d'évoquer les actions les plus emblématiques de l'année écoulée et de tracer la route vers 2019, qui sera une année de renouvellement de la moitié de notre conseil d'administration.

La solidarité tout d'abord, puisque fidèle à mon engagement, l'Union Départementale est en premier lieu une association solidaire, relais du réseau associatif des Sapeurs-Pompiers de France.

Toujours motivés par la volonté d'être présents aux côtés de nos camarades, nous avons souhaité assurer aux proches de nos adhérents un soutien financier en particulier lors d'un décès. Certaines familles sont confrontées à de telles difficultés qu'elles ne peuvent pas supporter les frais d'obsèques ou le règlement des affaires du défunt. Aussi nous avons étudié la mise en place d'une garantie qu'elle que soit la cause du décès et pas seulement dans le cadre du service ou d'une activité associative.

Ce choix a bien entendu des conséquences financières, rien n'est gratuit. C'est pourquoi nous avons souhaité recueillir l'avis des présidents d'amicales quant à l'intégration de cette garantie dans notre cotisation.

Proches des adhérents et en première ligne lorsque le malheur frappe l'un des nôtres, les présidents d'amicales ont unanimement accepté de supporter l'augmentation induite par la souscription de cette clause intégrée à la cotisation.

Ainsi grâce à cette solidarité de notre réseau et de vos présidents d'amicales, chacun de nos adhérents, de 18 à 84 ans, sera couvert par ce contrat qui apportera une aide financière significative à leurs survivants.

Notre guide social, colonne vertébrale de notre politique solidaire, évoluera pour aider nos adhérents veuves ou veufs à l'instar des prises en charge réalisées désormais par l'Œuvre des pupilles.

Toujours dans l'esprit solidaire, nous sommes fiers de participer au rayonnement de l'Œuvre des Pupilles Orphelins et fond d'entraide des sapeurs-pompiers de France grâce à l'organisation de la

4^{ème} édition du festival ODP à Talence.

Manifestation que j'ai soutenue et encouragée, forte de la mobilisation de nos adhérents, cheville ouvrière de cette magnifique organisation.

Ces femmes et ces hommes de terrain se mobilisent au profit de nos orphelins et de leurs familles.

C'est une belle image de notre réseau, du vivre ensemble et de solidarité.

En deux ans, 75 000 € ont été versés à l'ODP.

Bien évidemment la question d'une édition en 2019 se pose ; il est nécessaire de trouver les équilibres organisationnels et financiers pour chaque partie prenante ;

Nous savons pouvoir compter sur nos fidèles mécènes et partenaires, la CARAC, la Mairie de Talence, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, Bordeaux Métropole mais aussi la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France qui a décidé d'élever ce festival au rang de manifestation nationale au même titre que le congrès annuel.

Alors, si les planètes s'alignent, je vous invite à réserver votre week-end de Pentecôte pour un week-end de fête autour de l'ODP.

Le sport, maintenant, qui est également une activité majeure de notre association, porteur des valeurs de notre corporation.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir le championnat régional de rugby à La Teste de Buch ; un grand merci à Mahmoud Mouche responsable de l'équipe départementale et à l'amicale des sapeurs-pompiers de La Teste pour l'organisation de cette journée.

L'an prochain, ce sera au tour de la section foot d'organiser le régional dans notre département, et c'est à La Brède que les équipes se rencontreront.

L'équipe girondine aura à cœur de défendre son double titre régional, et je compte sur l'engagement et le sérieux du sélectionneur Ludovic Santarossa pour la réussite de ce championnat.

Nombre de nos adhérents se sont illustrés sur les terrains de sports, et cette année encore des titres de champion de France ont été récoltés.

Après le sport, la formation.

Depuis de nombreuses années la commission secourisme forme le grand public aux gestes qui sauvent ; pour répondre à la demande elle s'est diversifiée et est devenue la Commission pour l'Éducation à la Citoyenneté et la Sécurité.

3249 personnes se sont formées grâce aux adhérents de l'Union Départementale ; des particuliers, des entreprises, des associations, des collectivités nous font confiance pour acquérir ces compétences de Secouristes de travail, d'équipiers incendie de première et seconde intervention, ou simplement apprendre les gestes qui sauvent ou à manipuler des extincteurs.

Ainsi l'Union Départementale se place comme un acteur majeur de la formation du grand public.

Je voudrai saluer le travail réalisé par Christophe Léali et l'ensemble des animateurs des pôles de formation pour promouvoir et faire vivre ces actions essentielles dans la vie de notre association.

Toutes ces actions sont possibles grâce au soutien financier et matériel du SDIS de la Gironde. Dans une période budgétaire contrainte nous apprécions particulièrement ce soutien. Monsieur le Président, j'ai apprécié, au cours de cette première année de votre mandat, votre bienveillance et

vosre écoute et je tiens sincèrement à vous en remercier. Vous remercier également, Monsieur le Contrôleur Général, pour votre disponibilité et vos conseils avisés à nos côtés.

Sur un plan plus national maintenant ;

La semaine prochaine les sapeurs-pompiers de France vont se retrouver à Bourg en Bresse pour leur traditionnel congrès annuel et de faire le bilan d'une année de politique fédérale.

Ainsi une réflexion a été engagée collectivement pour simplifier et unifier le dispositif d'action sociale et solidaire des Sapeurs-Pompiers de France avec l'objectif de la meilleure synergie et la plus grande lisibilité d'une part, entre les trois institutions que sont la FNSPF, l'ODP et la MNSPF et, d'autre part, entre le niveau national et le réseau territorial.

Ainsi la FNSPF définira la stratégie d'action sociale, les grandes orientations, veillera à la cohérence et à la complémentarité des actions.

L'ODP deviendra le guichet unique national de l'action sociale et la MNSPF participera au dispositif global à travers ses missions de prévention et ses actions de couverture des risques, de complémentaire santé et de prévoyance.

L'ODP restera bien sûr le gestionnaire de la prise en charge des orphelins et de leurs familles et prendra en charge une seconde branche d'action sociale consacrée aux membres de la communauté des sapeurs-pompiers touchés par la maladie, le handicap, victimes des risques naturels et autres.

C'est un pas de plus vers une solidarité efficace et adaptée aux besoins.

Deuxième temps fort, le volontariat. Au terme de 5 mois de travail la Mission Volontariat, mise en place par le ministre de l'Intérieur à l'initiative du Président de la République, a remis son rapport. Elle propose au gouvernement d'arrêter un vrai choix politique : pérenniser le volontariat sapeur-pompier en tant qu'engagement altruiste, renforcer son attractivité et ouvrir davantage son recrutement.

La contribution des sapeurs-pompiers de France a pris une place importante dans l'élaboration du rapport. Le Président de la FNSPF, Eric Faure, en a été le porte-voix au sein de la Mission. Des séminaires ont été organisés dans plus de la moitié des départements. Une enquête en ligne, ouverte à tous, a récolté 23 700 réponses dont 80% de sapeurs-pompiers.

43 propositions émanent de ces travaux. Nul doute que samedi prochain à cette même heure les plus hautes autorités de l'État reviendront sur ces propositions et sur les suites qui leur seront réservées. Le caractère altruiste et généreux de l'engagement volontaire, souscrit par ceux qui portent secours en tout point du territoire, même les plus reculés, devra être réaffirmé.

Autre sujet d'actualité, le secours d'urgence aux personnes ; l'historique « pompier, soldat du feu », devenu au fil des ans « un généraliste du secours » ou « un technicien du risque », est désormais l'acteur majeur du SUAP, voire même dans de nombreux territoires, le dernier.

Au-delà de l'évolution démographique constatée, l'augmentation de la charge opérationnelle relève aussi d'autres paramètres : vieillissement démographique, baisse des solidarités de proximité, développement des mobilités, quête d'autonomie, érosion de la démographie et apparition de déserts médicaux, difficultés de la permanence des soins, réorganisations hospitalières à l'échelon régional, concentration des transporteurs sanitaires privés sur les activités programmées et rentables...

Loin de s'atténuer, tout laisse croire que ces causalités vont s'intensifier, voire s'aggraver, durant les prochaines années ce qui n'est pas sans conséquence sur les territoires à forte attractivité.

Les sapeurs-pompiers doivent à présent tirer pleinement les conséquences de cette nouvelle

configuration opérationnelle et doivent devenir de véritables meneurs de la politique du secours d'urgence et ne plus être considérés comme des acteurs concourants, aux ordres d'un service menant qui les utilise à souhait.

De même il devient nécessaire de repenser la gestion des appels d'urgence en faisant du 112 le numéro unique d'appel et en généralisant la création de plateformes communes comme l'ont fait depuis plusieurs années avec succès de nombreux pays européens.

Enfin consciente de la banalisation et de la multiplication des actes malveillants à l'encontre des sapeurs-pompiers, la Fédération Nationale a choisi d'interpeller la population et les autorités à travers les réseaux sociaux et l'hashtag « Touche pas à mon pompiers ».

En 2016 plus de 2000 pompiers ont été victimes d'actes malveillants.

Notre société va-t'elle encore accepter longtemps que l'on frappe des secouristes, que l'on dégrade du matériel de secours ? A Vero en Corse, on a brûlé des véhicules dans une caserne. A Cognac en Charente, une femme ivre blesse un pompier. A Grenoble en Isère, du matériel médical volé dans une ambulance. En Gironde, à Bordeaux un infirmier sapeur-pompier a été frappé alors qu'il portait secours sur la rocade. A Lesparre un équipier VSAV a reçu des coups aux urgences. Et enfin à Paris, inacceptable, un sapeur-pompier meurt d'un coup de couteau porté par un déséquilibré.

Il est temps que les peines réservées aux auteurs de ces actes soient non seulement exemplaires mais aussi effectives afin de bien faire réfléchir celles et ceux qui se laissent porter par cette violence.

Cela passe par la détection et la prise en compte des risques de violence dès l'alerte, et là encore le numéro unique 112 trouve son intérêt et pourrait permettre une analyse et un accompagnement de nos équipes par les forces de l'ordre dès l'identification d'une situation sensible.

Nul doute que les sapeurs-pompiers ont besoin désormais d'une meilleure formation à la détection, l'appréhension et la réaction face aux situations de conflit et de violence, pour leur propre sécurité comme pour celle des autres.

Voilà pourquoi j'ai accueilli avec satisfaction, Monsieur le Président, votre initiative de réunir l'ensemble des représentants des sapeurs-pompiers girondins autour de cette thématique. Ainsi nous pourrons sans doute mieux préparer et apporter le soutien tant attendu par nos collègues victimes de ce que nous appelons pudiquement des atteintes. Vous pouvez compter sur mon engagement à vos côtés.

Pour terminer je souhaiterais dire quelques mots à Eric Faure qui quittera ses fonctions de Président de la FNSPF la semaine prochaine,

Eric Faure aura introduit au sein de notre Fédération la démocratie participative et la concertation jusqu'au plus profond de nos territoires.

J'ai apprécié ses qualités humaines et je tiens à saluer son action. La semaine prochaine les grands électeurs de la Fédération seront appelés à voter pour renouveler le conseil d'administration et à élire le nouveau président.

Aussi je tiens à apporter mon soutien à mes collègues de la région, Véronique Soubelet, Guillaume Laussu (PDU des Landes), Christophe Bellot-Anthony (PUD de la Creuse) et Jérôme Mesure qui se présentent respectivement aux postes d'administrateurs et suppléants, ainsi qu'à Grégory Allione (actuel vice-président et DDSIS des Bouches du Rhône) candidat à la présidence de notre Fédération.

Ensemble continuons à faire vivre notre association dans l'intérêt des sapeurs-pompiers et des personnels administratifs techniques et spécialisés du SDIS de la Gironde qui œuvrent pour un service de secours performant et efficient.

Je vous remercie de votre attention.